

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 30 août 2019

Fermeture des gorges de l'Arly

Restrictions de circulation et sanctions renforcées sur la RD109, déviation par Héry-sur-Ugine.

Le Département de la Savoie et la commune d'Ugine, en lien avec la Préfecture, la Gendarmerie nationale et le Parquet d'Albertville, ont pris, fin juillet, un nouvel arrêté limitant la circulation des poids-lourds sur la RD109, route d'Héry-sur-Ugine, seul itinéraire de déviation à la RD1212 dans les gorges de l'Arly. L'arrêté de 2004 interdisant sur cet axe la circulation des poids-lourds de plus de 19 tonnes, sauf desserte locale, n'était en effet pas respecté. L'étroitesse de la route, son tracé sinueux et sa pente rendant la circulation particulièrement difficile, les autorités ont décidé de renforcer les sanctions.

Les chauffeurs de véhicules de transport de marchandises encourent désormais une contravention de 1500€ assortie d'une suspension du permis de conduire pouvant aller jusqu'à 3 ans et une perte de 3 points. Sont concernés les camions de plus de 19 tonnes de poids total en charge ou de plus de 15 m de longueur totale, avec ou sans remorque, qui emprunteraient la RD109. Cette interdiction vaut dans les deux sens de circulation. Des contrôles sont réalisés régulièrement par la Gendarmerie nationale.

Des dérogations sont toutefois accordées :

- pour les véhicules appartenant à une entreprise ayant son siège social, son lieu de parcage ou le lieu de domicile de ses chauffeurs sur les communes de Cohennoz, Crest-Voland, Flumet, La Giétaz, Notre-Dame-de-Bellecombe ou Saint-Nicolas-la-Chapelle ;
- pour les entreprises du bassin d'Albertville et d'Ugine effectuant des trajets vers les communes citées ci-dessus.

Les autorisations accordées s'appliquent en dehors des heures de pointe ainsi que les samedis de grandes migrations touristiques en juillet, août et de décembre à mars.

Pour rappel, la RD1212 est coupée à la circulation depuis le 8 février dernier en raison de l'éboulement survenu dans le secteur des Cliets. Le Département a engagé un nouveau programme de sécurisation d'envergure entre Ugine et Flumet à hauteur de 21 M€ comportant de multiples chantiers dont la construction d'un tunnel et d'un pont. L'objectif est de permettre une ouverture la plus pérenne possible de la route des gorges de l'Arly fin novembre 2020. Cet itinéraire est essentiel car il assure la liaison économique entre les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

CONTACT PRESSE

Nacima Yakouben - 04 79 96 73 20 / 06 07 56 73 19 – nacima.yakouben@savoie.fr
